



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

architecture

Question écrite n° 6987

Texte de la question

M. Yves Dauge attire l'attention de Mme le ministre de la culture et de la communication sur la mise en place de l'école d'architecture de Tours. Cette école va lancer des actions de formation continue dès le début de 1998 et la première promotion d'étudiants sera accueillie en octobre 1998. Une première année de 3e cycle pourrait également être organisée. Toutefois, il existe aujourd'hui une réelle inquiétude quant aux moyens de fonctionnement et aux postes d'enseignants et administratifs dont devrait être dotée cette nouvelle école d'architecture pour démarrer son activité en 1998 comme prévu. En conséquence, il lui demande de bien vouloir confirmer l'engagement de l'Etat en faveur de l'école d'architecture de Tours.

Texte de la réponse

Mme la ministre de la culture et de la communication doit prendre prochainement une décision globale sur le phasage des fermetures d'écoles d'architecture d'Ile-de-France et les ouvertures d'écoles dans d'autres régions, notamment celle de Tours. Il est en effet impératif de mettre en perspective les débouchés professionnels actuels des architectes, le nombre d'étudiants en formation, les moyens budgétaires des écoles, les projets pédagogiques qui doivent être élaborés dans le cadre de la réforme des enseignements. Cette analyse doit être rigoureusement conduite et il paraît de bonne administration de programmer très précisément la création de nouveaux établissements au fur et à mesure de la mise en oeuvre d'une nouvelle carte scolaire en Ile-de-France. Dans ce contexte, l'engagement à terme de la construction de l'école de Tours ne sera pas remis en cause ; son calendrier précis sera annoncé très prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Yves Dauge](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6987

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : culture et communication, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : culture et communication, porte-parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 9 février 1998

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4289

Réponse publiée le : 16 février 1998, page 839